

Etablissement Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 8 octobre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DÉLIBÉRATION n°2019-10-08 1555

Réitération garantie d'emprunt en faveur de CDC Habitat

L'an deux mille dix-neuf, le 8 octobre à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 2 octobre 2019

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote	
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	Р		Р	
Vitry-sur-Seine M.		AFFLATET	Alain	Р		Р	
		ALEXANDRE	Stéphanie	Abs.	1 111 H COMMAND AND AND AND AND AND AND AND AND AND	-	
Villeneuve-St-Georges	Georges Mme ALTMAN		Sylvie	Р		Р	
Ivry-sur-Seine	Mme APPOLAIRE		Annie-Paule	Р	The state of the s	P	
Orly	M. ATLAN		Thierry	Repr.	M. Sac	P	
Valenton Mme BAUD		Françoise	Françoise Repr. Mme Veyrunes		Р		
Vitry-sur-Seine M. BELL-LLOCH		Pierre	Р		Р		
Le Kremlin-Bicêtre Mme BENBELKACEM		Sarah	Repr.	M. Noury	P		
Savigny-sur-Orge M. BENETEAU		Sébastien	Р		Р		
Viry-Châtillon M. BERENGER		BERENGER	Jérôme	Repr.	M. Sauerbach	Р	
Manager and Manage		BESNIET	Nathalie	Р		Р	
Thiais M. BEUCHER		BEUCHER	Daniel	Р		Р	
THE RESERVE THE PROPERTY OF TH		BOURJAC	Jean-Marc	Р	** ***********************************	Р	
Ivry-sur-Seine M. BOUYSSOU		Philippe	Repr.	M. Kennedy	Р		
		BOYAU	Lina	Р	***************************************	Р	
Villeneuve-St-Georges M. E		BOYER	Alexandre	Р		Р	
Arcueil M.		BREUILLER	Daniel	Repr.	M. Perreux	Р	
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs.	***************************************	-	
Rungis M.		CHARRESSON	Raymond	Р		Р	
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	Р		Р	
Vitry-sur-Seine M. CHIC		CHICOT	Rémi	Р	\$199018001811111111111111111111111111111	Р	
lvry-sur-Seine	М.	CHIESA	Pierre	Р	aris creasure for paper (MARA) had been debut been a marant marant are not an experience and had a server	P	
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	Р		Р	
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	Р	AMARAMANA AMARAMAN A	Р	
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	Р	100100100100100100100100100100100100100	Р	
l'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	Р	A	Р	
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	M. Beucher	Р	
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	Р	***************************************	Р	
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguet	Р	
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		Р	
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Repr.	M. Deluchat	P	
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	Р		P	
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	Р		P	
Cachan	М.	FOULON	Jacques	Repr.	M.Perillat Bottonet	P	
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs.			
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Repr.	M. Afflatet	Р	
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr	M. Achtergaele	P	
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Repr.	Mme Janodet	P	
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	P		P	
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs.	WHEN THE RESIDENCE AND THE PROPERTY OF THE PRO		
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	7.55. P	P-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11-11	- P	
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Repr.	Mme Appolaire	P	
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	P P	······································	Р	

Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	Р		P
Villeneuve-le-Roi			Sakina			<u> </u>
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Repr.	Mme Chavanon	Р
L'Haÿ-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Repr.	Mme Sourd	Р
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs.		-
Orly	Mme	JANODET	Christine	Р		P
L'Haÿ-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Repr.	M. Grillon	Р
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	Р		Р
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	Р		P
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P (1)	M. Chicot (2)	P
Villejuif	М.	LE BOHELLEC	Franck	Repr.	M. Yebouet	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs.	The second section of the second seco	-
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	Р	And the state of t	P
lvry-sur-Seine	Mme	LESENS	Evelyne	Repr.	M. Lipietz	Р
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	Р		Р
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	Р		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	Р		Р
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	Р		Р
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Repr	M. Guetto	P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	Р		Р
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs.	94 (************************************	-
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	Р	***************************************	Р
Morangis	M.	NOURY	Pascal	Р	THE RESIDENCE AND ADDRESS OF THE SECOND SECO	Р
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	Р	P. 4-7-1	Р
Villejuif	М.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	Р		Р
Vitry-sur-Seine	М.	PERREUX	Jacques	P		Р
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Repr.	M. Reda	Р
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	Р		Р
Athis-Mons	М.	PETETIN	Pascal	Р	***************************************	Р
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	Р		Р
Juvisy-sur-Orge	М.	REDA	Robin	Р		Р
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Abs.		-
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	Р		Р
Athis-Mons	М.	SAC	Patrice	Р		Р
Viry-Châtillon	М.	SAUERBACH	Laurent	Р		P
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	Р		Р
L'Haÿ-les-Roses	Mme		Françoise	Р	1947 - 14	Р
lvry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs.		_
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Repr.	M. Bourjac	P
Vitry-sur-Seine	М.	TMIMI	Hocine	P		Р
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P (3)	M. Daudet.(4)	Р
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	Р	1 1	P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Repr.	M. Girard	Р
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Repr.	M. Bénéteau	Р
Ivry-sur-Seine	Mme		Bozena	Repr.	M. Marchand	Р
Villejuif	M.	YEBOUET	Elie	P	**************************************	Р
	1.4.	1		4		

⁽¹⁾ Jusqu'à la délibération 1559 (2) Jusqu'à la délibération 1585

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin Reda

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire								
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants				
1549 à1559	57	10	25	82				
1560 à 1585	56	10	26	82				
1586 à 1622	55	10	27	82				

1555

⁽²⁾ à partir de la délibération 1560 (4) à partir de la délibération 1586

Exposé des motifs

L'arrêté interdépartemental n°2016-PREF.DRCL/n°941 du 29 décembre 2016 portant dissolution de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, a notamment pris acte d'une répartition des garanties d'emprunt selon le principe de territorialisation.

Aussi, la garantie d'emprunt accordée initialement en 2004 par la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne à la Société Nationale Immobilière (SNI), a été reprise par l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre puisqu'il s'agit d'un projet de réalisation de 23 logements collectifs sociaux situé sur la commune de Viry-Châtillon.

La garantie portait sur le remboursement d'un emprunt de 1 386 357 € conclu par la SNI auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour une durée initiale de 35 ans.

Le 31 janvier 2018, le groupe SNI est devenu CDC Habitat, ce changement de nom a été opéré afin notamment de symboliser le rapprochement entre le groupe SNI et son actionnaire, la Caisse des Dépôts.

Dans le cadre des mesures mises en place pour limiter l'effet des mesures votées en loi de finances sur la situation financière des organismes de logements sociaux, la Caisse des Dépôts et Consignations a institué un dispositif d'allongement de la dette. Cette offre comporte notamment une diminution de marge sur la durée de rallongement. Elle ne modifie pas le niveau d'encours de la dette.

Ainsi, un avenant de réaménagement a été conclu entre la CDC Habitat (ex SNI) et la Caisse des Dépôts et Consignations sur la base des principales modifications suivantes :

- La durée résiduelle passe de 23 à 33 années
- La phase de rallongement de 10 années est indexée sur un taux (%) Livret A + 0,600
- Le capital restant dû reste inchangé à 1 043 457,92 €

A titre indicatif, le taux du Livret A au 03/09/2019 est de 0.75%.

Il est donc demandé au conseil territorial d'approuver le principe de réitération de garantie sur la base des caractéristiques financières du prêt réaménagé.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu l'article 2298 du Code civil;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu la délibération n°7a du Conseil de la Communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne en date du 15 décembre 2004 accordant une garantie d'emprunt à la SNI pour la réalisation de 23 logements dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Côteaux de l'Orge,

Vu l'avenant de réaménagement n°86827 du prêt 1055968 conclu le 17 octobre 2018 entre la CDC Habitat et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Entendu le rapport de M. Pascal Noury;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

1555

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

- 1. Réitére la garantie pour le remboursement de la ligne de prêt réaménagée, initialement contractée par la CDC Habitat (ex SNI) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies ci-annexées "caractéristiques financières de la ligne de prêt réaménagée".
- 2. Accorde la garantie pour la ligne du prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre du prêt réaménagé.
- 3. Prend acte des principales nouvelles caractéristiques financières de la ligne du prêt réaménagée avec une date de valeur de réaménagement fixée au 1 er juillet 2018 :
 - Durée résiduelle : 33 ans au total (phase 1 de 23 ans, phase 2 de 10 ans)
 - Taux intérêt (%): phase 1/livret +0,650; phase 2/livret A + 0,600
 - Capital restant dû : 1 043 457,92 €
 - Mode et base de calcul des intérêts : Exact/365
- **4.** Accorde la garantie jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par CDC Habitat, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- **5.** S'engage à se substituer à la CDC Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- 6. S'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.
- 7. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote: Pour 82

A Vitry-sur Seine, le 14 octobre 2019

Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 15 octobre 2019 ayant été publiée le 15 octobre 2019

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

4/4



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DIRECTION DES FONDS D'ÉPARGNE

Emprunteur: 000043210 - CDC HABITAT

Contrac initial (3)	N* Averent	N* Ligne du prêt	Montants réaméragés hors stock d'intérêts (1)	Intérêt compensateur ou différé Refinancé (1)	Interes compensation ou differé Maintenu (1)	Quotisé garanée (en %)	Durée différé d'amortissement (no Mois)	Durée de Rembour assissif (rb Années) : Durée Phase amort 1 / serort 2	Dute prochaine echéance	Périodiché des échéances	Taux dintérêt actuariel annuel en % phase amont 1 / phase amont 2 (2)	Natura du talus ou index	Marge fixe sur index phase amort 1 / phase amort 2 (3)	Modeliné de révision (3)	Taux de progressivité d'échéance appliqué (2)	Taux de progressivité déchéance ostoulé (3)	Taux de progressivité s'amortissement (3)	Taux prog. prinuel plancher des échéances (3
8.53	86827	1055968	1 043 457,92	0.00	0,00	100,00	0.00	33,00 : 23,000 / 10,000	01/06/2019	Α	LA+0,650 / LA+0,600	Livret A	0,650 / 0,600	DL	0,000	-1,458	70	0,000
Total			1 043 457,92	0,00	0,00			1										

www.groupecalssedesdepots.fr

Ce tableau comporte 1 Ligne(s) du Prêt Réaménagée(s) dont le montant total garanti s'élève à : 1 043 457,92€ Montants exprimés en euros

Périodicité : A (annuelle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisables, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réaménagement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date de valeur du présent document et la date de valeur du réaménagement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL: les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher indiqué dans le tableau

Date d'établissement du présent document : 12/09/2018 Date de valeur du réaménagement : 01/07/2018

Calsse des dépôts et consignations

2 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE - 75013 PARIS - Tél : 01 49 55 68 00 - Télécopie : 01 49 55 68 93 ile-de-france@caissedesdepots.fr